

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 18 mai 2021

Délibération
n°41-2021
Point 4.1.2

Point 4.1.2 de l'ordre du jour

Concession de logement par nécessité absolue de service – Modification de concession

EXPOSE DES MOTIFS :

Le régime juridique applicable aux universités en matière de concessions de logement par nécessité absolue de service (NAS) et pour les conventions d'occupation précaire avec astreinte (cf. décret n° 2012-752 du 9 mai 2012, arrêté du 22 janvier 2013, arrêté du 31 décembre 2020 et articles R2124-65 et 68 du code général de la propriété des personnes publiques) accorde aux autorités délibérantes de l'établissement la compétence d'attribution de ces concessions par nécessité absolue ou par occupation précaire avec astreinte. C'est dans ce cadre que le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur l'attribution et le changement de concession de logement par nécessité absolue de service sur les différents sites de l'université, dans le respect de la charte des agents logés.

Site de la Faculté des sciences de la Vie - Institut de botanique :

Les dispositions de la délibération du 16 mars 2021 concernant l'attribution du logement de fonction situé à l'institut de Botanique sont abrogées : l'agent logé prévu, M. Fabien Mey, ayant renoncé au logement.

Une nouvelle attribution de concession de logement est proposée.

Agent logé entrant : M. David Surmin

Agent logé sortant : M. Jean-Luc Brucker

Appartement de 4 pièces avec une surface de 130 m²

28 rue Goethe – 67 000 STRASBOURG

Date de début de concession de M. David Surmin : 1^{er} juin 2021

Date de fin de concession de M. Jean-Luc Brucker : 17 mars 2021

Cette concession de logement est attribuée pour permettre d'assurer une astreinte concernant la sécurité des biens et des personnes et des fonctions de gardiennage.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve l'attribution et le changement de concession de logement attribuée par nécessité absolue de service (NAS) décrit ci-dessus.

Résultat du vote :

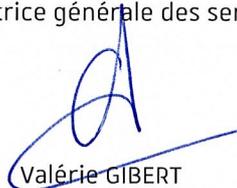
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT